

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT **POI**

n° 637

semaine du
14 au 20
janvier 2021

Site : infos-ouvrieres.fr / mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com



Le Premier ministre, Jean Castex, et le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, le 7 janvier 2021.

Aucun soutien à ce gouvernement !

Difficile de respirer ! Les déclarations officielles, relayées à l'infini par les médias, distillent une pesante anxiété. Dans une confusion des faits savamment orchestrée, tout est conçu pour rendre difficile à tout un chacun de faire la part entre les dangers, réels, de l'épidémie (décuplés par la politique du gouvernement) et les arrière-pensées, les calculs politiques d'un pouvoir aux abois qui ne veut en rien renoncer à sa politique rejetée.

Un gouvernement qui a menti sur les masques, sur les tests, qui se débat maintenant sur les vaccins et qui nous demande de le croire sur parole ! Et qui, à l'inverse de ce qu'il prétend, poursuit sa politique d'étranglement, de décomposition de l'hôpital public en pleine épidémie. Et ce sont des médecins hospitaliers à l'appel de plusieurs de leurs organisations qui le disent et qui ont décidé – fait rare – une grève illimitée d'une signification politique cinglante.

Macron et son gouvernement refusent de leur répondre. À la place, ils choisissent, au Conseil des ministres de ce 13 janvier, précédé du désormais inévitable conseil de défense, de présenter un projet de loi prolongeant l'état d'urgence jusqu'à fin juin, leur donnant carte blanche pour restreindre les libertés publiques fondamentales (de réunion, de circulation, de manifestation), donner libre cours à l'arbitraire d'État (...) Suivra, à l'Assemblée nationale, dès le

1^{er} février, la discussion du fameux projet de loi sur le « séparatisme », rejeté de toutes parts, recyclant l'article 24 de la loi sécurité globale. Refusant ce cours liberticide, autoritaire, la coordination StopLoiSécuritéGlobale (comprenant les syndicats de journalistes et des organisations de défense des droits de l'homme), et des unions départementales (CGT, FO, FSU, Solidaires...) appellent à manifester le 16 janvier. Nous y serons !

Le capital financier saisit à pleines mains la situation qui lui est offerte et des centaines de milliards que lui livrent le gouvernement et la Banque centrale européenne. La Bourse exulte. Les grandes entreprises, profitant des remises en cause du Code du travail, détruisent en masse des emplois, à l'image du patron de Michelin qui admet carrément que la suppression de 2 300 postes n'a rien à voir avec le Covid.

Un fait concentre beaucoup à lui seul : le même jour où le Conseil des ministres présentera son projet de prolongation de l'état d'urgence, il se réunira aussi en « séminaire gouvernemental ». La réforme des retraites « fait partie des sujets discutés », confirme le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal (...).

Pour les travailleurs, la jeunesse, une chose est certaine : aucun crédit, aucune confiance à ce gouvernement ! Ils ont raison. Aucun soutien, aucune concession à ce gouvernement !

Page 2

Fichier « Vaccin Covid », modification du Code de sécurité intérieure : le secret médical en danger

D^r Marie-Paule Lemonnier

Par décret, le 25 décembre 2020, le Premier ministre, Jean Castex, a autorisé « la création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dans le cadre de la campagne de vaccination contre la Covid-19 », soit le recueil de données dans un fichier nommé « Vaccin Covid » (...).

Ces données ultra-sensibles sur le terrain du secret médical pourront être consultées par des professionnels de santé – et non exclusivement le médecin traitant –, des « personnels du numérique » agréés par la DGS, la Cnam, l'Agence du médicament, Santé publique France et seront gardées au minimum dix ans, voire trente. Avec autant d'interlocuteurs et une durée de conservation aussi longue, qui peut jurer que le secret médical sera préservé ? À Singapour, la police a accès aux données de son application anti-Covid, et, en 2019, dans ce même pays, les données confidentielles de 14 200 personnes atteintes du Sida ont été volées et publiées sur Internet.

Le gouvernement lui-même se méfie, puisque la seule donnée qui ne doit pas figurer dans le fichier est le fait que le patient soit un militaire !

Et qui peut affirmer que ce fichier ne sera pas utilisé à d'autres fins que la vaccination anti-Covid, alors que le gouvernement affirme une volonté toujours plus grande de fichier les citoyens ?

Début décembre, toujours par décret, le Premier ministre a procédé à une modification du Code de sécurité intérieure. Cette modification autorise le recueil « des données psychiatriques ou psychologiques » considérées comme éventuels facteurs de dangerosité contre la sécurité publique et la sûreté de l'État ou les agressions subies par un individu, considérées comme un facteur de « fragilisation » !

Où est le respect du secret médical ? Aujourd'hui, un jeune de 22 ans est incarcéré après une *rave party* pour mise en danger de la vie d'autrui. Verra-t-on un jour inscrit dans le fichier : « a favorisé la propagation du coronavirus » comme crime contre la sûreté de l'État ?

Le Covid et la crise du capitalisme : regard sur l'aviation

■ Une contribution à la discussion par Stéphane Marati

Page 6

Page 7

■ **Michelin :**
2 300 suppressions
d'emploi.
« Un plan décidé
avant la crise »
(le P-DG)

ITALIE

Page 15

École, la révolte !

La protestation a pris de l'ampleur et explosé dans la rue aux quatre coins de l'Italie dès le 7 janvier, à l'annonce d'un probable nouveau report de la réouverture des classes dans les lycées et des amphis et salles de travaux dirigés dans l'enseignement supérieur. Collégiens, étudiants, professeurs et parents sont « sur le pied de guerre » partout. Comme à Rome, en sit-in devant le ministère, à Naples, devant le siège de la région, à Florence, devant des lycées. Comme à Milan, devant le siège de la région et la place de la Cathédrale, où ils sont des centaines dans la rue à crier notamment : « *L'enseignement à distance, ce n'est pas l'école !* » ; « *Les écoles fermées, ça suffit !* ». Ou bien à brandir des pancartes : « *Grève pour le futur, chômage pour le futur !* ».



Manifestation à Milan, le 8 janvier. On peut lire sur les pancartes : « *Rouvrez les écoles, cette fois pour de bon !* » et « *Assez des écoles fermées, si l'injustice continue, occupe-toi de ton école !* »

Correspondant

JE M'ABONNE À

**INFORMATIONS
OUVRIÈRES** Par prélèvement mensuel : 5,80 euros

Pour consulter l'édition numérique d'IO (offre réservée aux abonnés par prélèvement mensuel), indiquez LISIBLEMENT votre adresse e-mail en CAPITALES

.....@.....

 5 numéros "découverte" : 7 euros

Nom : Prénom :

N° : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10.
 Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*.

